

La procédure d'évaluation PPS - ou la recherche des prairies et pâturages secs les plus précieux de Suisse

Peter Longatti / Thomas Dalang

Comment désigne-t-on les prairies et pâturages secs les plus précieux de Suisse en tenant compte des différences régionales, des interactions écologiques et des différences d'optique des diverses disciplines scientifiques? La procédure d'évaluation mise au point dans le cadre du projet PPS doit tenir compte de tous ces aspects.

Le projet PPS s'est fixé d'ambitieux objectifs: établir une vue d'ensemble des prairies et pâturages secs les plus précieux de Suisse, désigner les objets d'importance nationale, formuler des objectifs de protection et créer les bases de leur mise en œuvre pour la Confédération et les cantons, élaborer des guides d'application, développer un concept politique et planifier le suivi.



Fig. 1: Souvent la présence des grillons champêtres mâles qui chantent à l'entrée de leur cavité pour attirer les femelles nous indiquent le chemin des prairies sèches (photo: Gerhard Sturm).

Divers bureaux d'écologie privés participent au projet, qui est dirigé par une collaboratrice de l'OFEFP. L'Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le paysage (FNP) y joue

également un rôle important: sur la base des expériences faites avec les inventaires des hauts-marais et des bas-marais, il contribue à la réalisation du projet en développant les procédures d'évaluation et de suivi.

Evaluation

Pour comparer les prairies et pâturages secs de toutes les régions de Suisse et les évaluer de manière cohérente, il a fallu définir une procédure tout à fait nouvelle. Quelles sont les caractéristiques qui font, d'un objet, un objet précieux? Pour répondre à cette question, l'équipe du PPS a dû trouver un consensus. Car les points de vue sont fortement divergents: ce qui constitue une rareté sur le Plateau suisse très urbanisé peut être d'une grande banalité dans une zone rurale périphérique, et les points de vue des zoologues se distinguent de ceux des botanistes. La procédure d'évaluation PPS constitue donc un essai de tenir compte de tous les aspects possibles et d'en apprécier l'importance.

Critères d'évaluation

Six critères ont été définis pour que l'évaluation des prairies et pâturages secs tienne compte des valeurs les plus importantes du point de vue de la protection de la nature:

1. Le critère de la végétation. Ce critère distingue la végétation importante du point de vue de la protection de la nature en révélant la proportion de la surface occupée par les types de végétation rares, représentatifs et dignes de protection.
2. La mesure de l'agrégation évalue la superficie de l'objet et des objets voisins en mesurant les différentes surfaces au travers d'un maillage (fixe) de 250 m, avec une pondération qui va en diminuant en fonction de leur éloignement de l'objet.
3. La présence d'éléments structurels importants pour la faune. Une trentaine d'éléments sont pondérés individuellement selon leur fréquence et leur situation (éléments limitrophes ou inclusions).
4. Le potentiel floristique évalue l'objet en fonction de la présence potentielle d'espèces végétales rares des prairies sèches, sur la base du nombre d'espèces présentes dans la zone correspondante de l'Atlas de distribution des ptéridophytes et des phanérogames de la Suisse de WELTEN & SUTTER.
5. Le critère de la diversité évalue la diversité de la végétation en se fondant sur la part de la surface occupée par les différents types de végétation.
6. Le degré de connexion évalue le réseau auquel est intégré l'objet dans son environnement. La valeur est attribuée au moyen de dessins.

Analyse de la valeur d'usage

Ces six critères sont traités selon les principes de l'analyse de la valeur d'usage. Cette procédure décisionnelle structurée et pratique a fait ses preuves: elle permet de prendre en compte beaucoup d'aspects différents, et les valeurs subjectives y ont aussi leur place.

A l'aide des procédures décrites, une valeur intrinsèque neutre est fixée pour chaque objet et chacun des six critères. Au moyen de fonctions préférentielles, ces valeurs intrinsèques sont converties en degrés de réalisation de l'objectif. C'est dans les fonctions de préférence que s'expriment les échelles de valeurs subjectives. Exemple: au "Grillemätteli" (voir fig. 2), la mesure de l'agrégation donne 3,36 ha. La fonction de préférence indique que cela correspond à 24% de la valeur idéale.

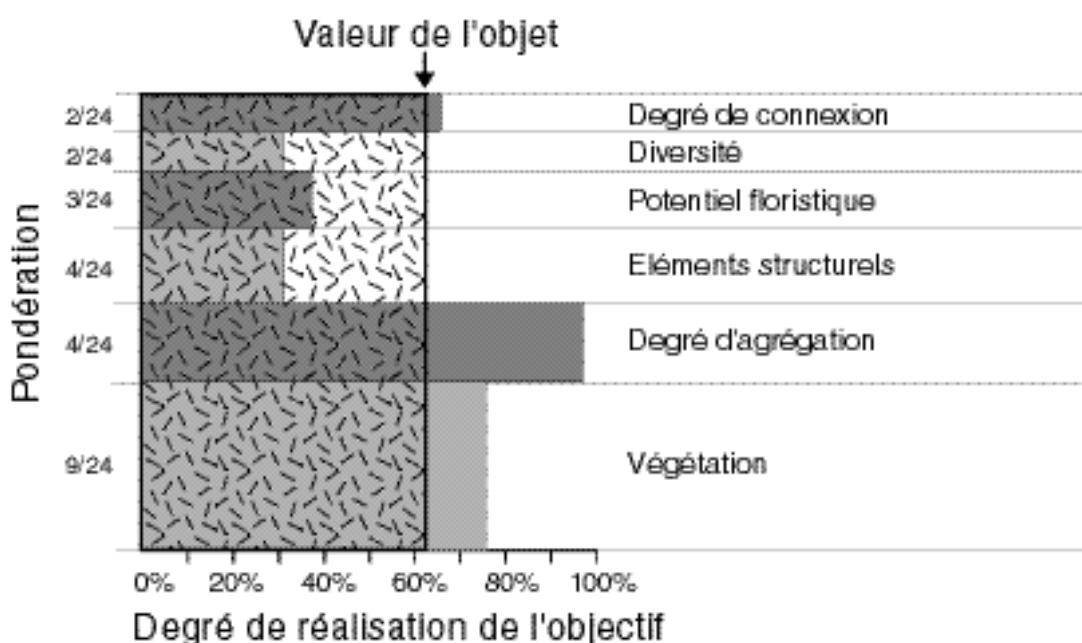


Fig. 2: Dans l'exemple de l'objet fictif "Grillemätteli", le graphique montre comment se compose la valeur de l'objet sur la base des six critères: pour chaque critère, le degré de réalisation de l'objectif est représenté en abscisse et la pondération en ordonnée. Si l'on transforme les six blocs obtenus en un rectangle de même superficie, la largeur du rectangle indique la valeur de l'objet.

Les divers critères sont pondérés de manière à exprimer leur importance respective du point de vue de la protection de la nature. Les degrés de réalisation des objectifs sont multipliés par ces indices de pondération et leur somme exprime la valeur (le degré de réalisation de l'objectif) de l'objet. La procédure est représentée à la figure 2.

Le classement

Le relevé étant organisé par canton, le classement des objets évalués est également effectué par canton. Les meilleurs objets (le 25% supérieur environ) sont "probablement d'importance nationale". Les moins bons (le quart inférieur) sont définitivement écartés de l'importance nationale. Enfin, les objets de la classe intermédiaire sont déclarés "potentiellement d'importance nationale". Pour fixer de manière précise la limite entre ces trois classes, on tient compte non seulement du nombre d'objets, mais aussi de leur superficie.

A la fin, quand tous les objets de Suisse seront connus, ceux de la classe intermédiaire seront réévalués ensemble, selon des critères nationaux, et répartis dans les deux autres classes.

© 1998-2000 WSL - Thomas Dalang, Peter Longatti - 21.2.2000